



Label RSE Industries minérales

-

Ce qu'il faut savoir

Janvier 2026

L'UNICEM

L'**Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)** est la fédération qui regroupe les industries extractives (carrières) et les fabricants de divers matériaux de construction minéraux (granulats, pierre naturelle, béton prêt à l'emploi).

L'ASSOCIATION UNICEM ENTREPRISES ENGAGÉES

L'association **UNICEM entreprises engagées (UEE)** pilote la démarche de progrès de la profession : le Label RSE Industries minérales. Elle compte à ce jour plus de 1800 sites adhérents.

QU'EST-CE QUE LE LABEL RSE INDUSTRIES MINÉRALES ?



Le Label RSE Industries minérales a été élaboré par les acteurs de la filière afin de permettre à toute entreprise du secteur, quelle que soit sa taille, de s'approprier les enjeux de la RSE, d'évaluer sa maturité, de progresser et valoriser ses actions. Ce référentiel s'appuie sur la **norme ISO 26000** et comprend **38 thématiques regroupées en 5 axes** : Gouvernance, Capital humain, Environnement, Clients consommateurs fournisseurs, Ancrage local.

La robustesse de la démarche a été analysée et validée par une étude de l'Afnor. Par ailleurs, le Label RSE UEE a également participé à l'expérimentation pilotée par la plateforme RSE-France Stratégie (placée auprès du Premier Ministre), qui a eu lieu en 2018-2019. 18 fédérations ont participé à cette expérimentation. À l'issue de cette expérimentation, la Plateforme RSE a émis un certain nombre de [préconisations pour les labels RSE](#). Le Label RSE UEE respecte l'ensemble de ces préconisations.

QUELLE RECONNAISSANCE POUR LE LABEL RSE Industries minérales ?

Dans l'attente d'une reconnaissance formelle des pouvoirs publics, le Label RSE a obtenu une première reconnaissance de la part d'un grand donneur d'ordre : SNCF RESEAU.

- En effet, l'évaluation réalisée dans le cadre du Label RSE permet de répondre à la clause d'évaluation des performances RSE demandée par SNCF RESEAU figurant dans ses marchés. Ainsi, les entreprises fournissant des matériaux à SNCF RESEAU (ballast, béton) évaluées dans le cadre du Label RSE UEE, peuvent se prévaloir de cette évaluation sans avoir besoin de passer par un autre mode d'évaluation.

Par ailleurs, le Label RSE Industries minérales adhère à [Responsibility Europe](#) le réseau des Labels RSE leaders en Europe.



QUELLE EST LA PROCÉDURE DE LABELLISATION ?

Pour obtenir ce Label, l'entreprise entreprend une démarche en trois étapes :

1- Elle réalise un état des lieux de ses pratiques (auto-évaluation), qu'elle transmet à un évaluateur externe (un évaluateur tiers indépendant). Seuls les évaluateurs sélectionnés par UEE sont habilités à réaliser les évaluations Label RSE.

2- L'évaluateur évalue ces pratiques, au siège de l'entreprise et sur un échantillon représentatif de sites. Il attribue une note. En fonction de la note, l'entreprise obtient un Label de niveau « engagement », « progrès », « maturité » ou « exemplarité ».

Niveau	Condition
Engagement	Score global inférieur à 30% de la note maximale
Progrès	Score global supérieur ou égal à 30% et inférieur à 60% de la note maximale
Maturité	Score global supérieur ou égal à 60% et inférieur à 80% de la note maximale Aucune thématique « Non Traitée »
Exemplarité	Score global supérieur ou égal à 80 % de la note maximale Aucune thématique « Non Traitée » Note minimale de 5/10 sur chacune des thématiques

3- Un comité d'évaluation valide les deux niveaux les plus élevés attribués par l'évaluateur. Le Label est attribué pour trois ans. Au terme de cette période, une nouvelle évaluation est nécessaire. Dans l'intervalle, **au bout de 18 mois, un contrôle documentaire est effectué** par l'évaluateur.

QUELLES SONT LES THÉMATIQUES ÉVALUÉES ?

GOUVERNANCE	CAPITAL HUMAIN
G1.1 - Identification des enjeux et stratégie G1.2 - Déploiement de la stratégie G2.1 - Prise en compte des parties prenantes G2.2 - Communication RSE	CH1.1 - Santé et sécurité des salariés CH1.2 - Sécurité des intervenants extérieurs CH1.3 - Sécurité des transports CH1.4 - Sécurité des tiers vis-à-vis du site CH2.1 - Dialogue social CH2.2 - Egalité des chances CH2.3 - Conditions de travail CH3.1 - Formation et développement des compétences CH3.2 - Implication et motivation des salariés
ENVIRONNEMENT	CLIENTS CONSOMMATEURS FOURNISSEURS
E1.1 - Protection de l'eau et des sols E1.2 - Qualité de l'air E1.3 - Environnement sonore E1.4 - Gestion des déchets E1.5 - Vibrations E1.6 - Transports E2.1 - Economies d'eau E2.2 - Economies du gisement E2.3 - Gestion des matériaux inertes entrants E3.1 - Prise en compte de la biodiversité E3.2 - Intégration environnementale du site E4.1 Economie d'énergies E4.2 Atténuation du changement climatique E4.3 Adaptation au changement climatique	CF1.1 - Information environnementale et sanitaire CF1.2 - Procédure de mise en œuvre des produits CF2.1 - Qualité et traçabilité des produits CF2.2 - Satisfaction client CF2.3 - Innovation et contribution des produits au développement durable CF3.1 - Loyauté des pratiques concurrentielles CF3.2 - Promotion du développement durable dans les relations avec les fournisseurs CF3.3 - Promotion du développement durable dans les relations avec les clients et prescripteurs
ANCRAGE LOCAL	
AL1 - Prise en compte des parties prenantes locales AL2.1 - Développement économique du territoire AL2.2 - Projets locaux et partenariats	

QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE « LABEL RSE Industries minérales » ?

C'est une entreprise qui a mis en place un plan d'action relatif à la RSE, s'est fixée des objectifs et les mesure à l'aide d'indicateurs. Ces actions peuvent notamment avoir pour but de :

- ✓ Dialoguer avec ses parties prenantes
- ✓ Maîtriser ses impacts environnementaux (notamment bruit, poussières, eau, énergie)
- ✓ Mettre en place des actions en faveur de l'économie circulaire (optimiser les ressources, recycler)
- ✓ Agir pour la sécurité, la santé et la qualité de vie au travail de ses salariés
- ✓ Contribuer au développement local et à l'aménagement durable du territoire
- ✓ Acheter « durable » en achetant des produits locaux ou écologiques
- ✓ Garantir la loyauté des pratiques commerciales

QUELLES SONT LES ENTREPRISES ÉVALUÉES DANS LE CADRE DU LABEL RSE Industries minérales ?

Pour savoir si une entreprise a été évaluée conformément aux référentiels UEE, vous pouvez lui demander son diplôme « Label RSE Industries minérales », ou une attestation délivrée par l'association UEE ou enfin consulter le [site internet](#) de l'UNICEM (rubrique « *Qui peut s'engager dans le Label RSE ?* »).

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ LA RÉPONSE À VOTRE QUESTION ?

- Contacter l'équipe permanente de l'Association UNICEM entreprises engagées : unicem-entreprisesengagees@unicem.fr Tél : 01 44 01 47 83
- Voir aussi : <https://www.unicem.fr/accueil/industrie-responsable/unicem-entreprises-engagees/label-rse/>